

Calvinet

les nouvelles



Bulletin municipal n°27 - Janvier 2009

2008 a été marquée par l'inauguration de la Salle des Fêtes, de l'extension du cimetière et du nouveau lotissement du Puech

Le samedi 15 novembre Calvinet était en fête pour recevoir Paul Mourier, Préfet du Cantal, Vincent Descœur, Député et Président du Conseil Général, et Jacques Mézard, Sénateur. Ces trois personnalités



avaient accepté d'inaugurer trois projets de la commune terminés ou en cours d'achèvement : l'extension du cimetière, le nouveau lotissement du Puech et surtout la restauration de la salle des fêtes.

Le temps magnifique et le projet de la journée nous promettaient une belle cérémonie.

Les habitants de Calvinet avaient répondu très nombreux à l'invitation qui leur avait été faite pour participer à ces inaugurations. Les personnalités officielles arrivèrent vers 15 h 00. Les enfants de Calvinet étaient représentés par deux jeunes filles qui tenaient le ruban tricolore traditionnel et un garçonnet qui présentait une paire de ciseaux à Monsieur le Préfet. Tous les trois étaient habillés en costume traditionnel auvergnat. Monsieur le Préfet, accompagné des officiels, procéda à l'inauguration en coupant le ruban sur un fond de musique folklorique assuré par les musiciens du groupe Vézien.

Après la visite traditionnelle du bâtiment arrive le temps des discours.

Se sont succédés à la tribune :

Edouard de Bonnafos, maire de Calvinet

Jacques Mézard, sénateur

Vincent Descœur, président du Conseil Général et député

et enfin Monsieur le Préfet, Paul Mourier



Un cocktail suivi d'une représentation de danses

folkloriques effectuées par le groupe Vézien de Lafeuillade en Vézie permettait à chacun d'admirer et de profiter de cette magnifique réalisation.



Suivre l'article sur la salle des fêtes en page 4 ...

Calvinet Les Nouvelles n° 27 – Janvier 2009 – bulletin municipal d'informations semestriel

Direction de publication : Edouard de Bonnafos – Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Elisabeth Albiol – Pierre Coudere – François Danemans – Robert Malbos

Ce numéro a été imprimé à 300 exemplaires par Cantal Repro Aurillac

Edito

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Edito p 3

L'année 2008 s'est terminée à Calvinet avec de nombreuses animations dans notre village, en particulier le marché de Noël qui a malheureusement été perturbé par une neige abondante le deuxième jour. Nous avons aussi eu une manifestation exceptionnelle pour l'inauguration de la salle des fêtes, du nouveau lotissement et de l'extension du cimetière ; un article de ce bulletin rend compte de cette journée.

Activité municipale p 4

Calvinet a retrouvé son décor de fin d'année toujours plus beau et encore enrichi de nouveautés. Certains soirs, sous une neige abondante, les places et les rues prenaient un air féérique qui enchantait grands et petits. Toutes les personnes qui passent nous l'envient et cela m'a été unanimement confirmé par quelques amis qui sont venus en fin d'année pour une fête familiale.

Vie de la commune p 9

Développement économique p 11

Les différentes informations, télévisions, radios et journaux, nous expliquent tous les jours la progression de la crise financière et économique sans que personne ne puisse dire aujourd'hui quand on peut espérer la sortie de cette situation. Malgré les plans de relance et bien qu'éloignés de la sphère financière, il faut s'attendre à des effets sur l'économie et l'activité de notre région. Cependant, on peut penser que cette crise, comme celles que nous avons déjà connues, se traduira par un retour vers des valeurs fondamentales de la vie en abandonnant le « paraître » inutile et en retrouvant toujours plus de solidarité entre les uns et les autres.

L'école p 12

Les associations communales p 13

Histoire du village p 21

C'est le vœu que je forme pour 2009 pour tous les habitants de Calvinet. J'y ajoute bien sur des vœux de santé, de bonheur et de réalisations de projets que chacun peut avoir pour cette nouvelle année.

Soyez assuré que le Conseil Municipal restera toujours au service de Calvinet recherchant les meilleures solutions aux situations qui se présentent.

Edouard de Bonnafos



La rénovation de la salle des Fêtes en chiffres

La rénovation de la salle des fêtes a été un projet important pour la mairie de Calvinet. Il s'est développé sur plusieurs années en respectant les différents budgets qui ont été votés par le Conseil Municipal.

Les appels d'offre des entreprises s'élèvent à 379 400 € HT comme déjà signalé dans le bulletin municipal de juillet 2007. A ceci, il faut ajouter 50 086 € HT d'honoraires d'architecte, de maîtrise d'œuvre et de mission de Sécurité et Protection de la Santé ; enfin 13 918 € HT ont été consacrés à l'équipement de la salle. Soit un coût total hors taxe de 432 915 € HT. Sur ce montant, 138 669 € ont été apportés par plusieurs subventions, laissant environ 300 000 € à la charge de la commune après récupération de la TVA.

La salle des fêtes a été utilisée dès le mois de juillet et a montré tout son intérêt pendant le dernier semestre à la fois pour les associations de Calvinet ou d'autres communes voisines, pour des fêtes familiales pour des particuliers ou pour des réunions professionnelles.

Bilan financier de la salle des fêtes:

Résultat de l'appel d'offres (extrait du bulletin de juillet 2007) :

Lot n°1 - GROS ŒUVRE :	Entreprise MAZAC à Calvinet	118 702,93 € HT
Lot n°2 - CHARPENTE BOIS :	Entreprise LAVIGNE à Calvinet	20 307,00 € HT
Lot n°3 – COUVERTURE ZINGUERIE :	Entreprise AUBERT à Ytrac	19 767,30 € HT
Lot n°4 – MENUISERIE bois :	Entreprise CAUMON Arpajon/Cère	80 931,90 € HT
Lot n°5 – CLOISONS – PEINTURE :	Entreprise LAVIGNE à Labesserette	38 137,00 € HT
Lot n°6 – CARRELAGES FAIENCES :	Entreprise FLOTTE / ROUSSY à Arpajon/Cère	19 590,00 € HT
Lot n°7 – PLOMBERIE SANITAIRE :	Entreprise MOLENAT à St Cyprien/Dourdou	18 107,97 € HT
Lot n°8 – ELECTRICITE :	Entreprise FORCLUM à Aurillac	<u>63 855,52 € HT</u>
	TOTAL H.T.	379 399,62 € HT
	TOTAL T.T.C.	453 761,94 € TTC

Honoraires architecte et Mission Sécurité et Protection de la Santé	50 086,03 € TTC
Divers / équipement salle et cuisine	13 918,03 € TTC

Coût total H.T. 432 914,71 € HT
COÛT TOTAL T.T.C. 517 766,00 € TTC

Subventions accordées :

DGE subvention d'Etat :	54 640,00 €
Fonds d'Equipement des communes, 1ère tranche de travaux, subvention du Conseil Général :	7 000,00 €
Fonds d'Equipement des communes, 2ème tranche de travaux, subvention du Conseil Général :	23 529,00 €
Fonds d'Equipement des communes, équipement de la salle, subvention du Conseil Général :	39 000,00 €
Réserve parlementaire Yves Coussain :	7 000,00 €
Réserve parlementaire Vincent Descoeur :	7 500,00 €

Total des subventions : 138 669,00 €

prêt de 300 000 € au Crédit Agricole au taux de 4.32%, sur 15 ans

Séance du 18 juillet 2008

Cantine : renouvellement du contrat de travail de 4,5 heures par semaine, pour apporter de l'aide à Madame Calmes, du 1^{er} septembre 2008 au 30 juin 2008.

Prix du repas cantine : repas enfant 1.70 euros - repas adulte 3.81 euros -

Tarif garderie : 1.87 euros de l'heure, tarification à la ½ heure.

Ecole et Club : lecture du compte-rendu du passage de la sous-commission de sécurité : nécessité de faire contrôler les isolations anti-feu, de mettre en place des fermes portes, des éclairages de sécurité et d'alarme sonore de type IV. Un diagnostic de sécurité devra être fait pour une évaluation des travaux et de la possibilité technique et budgétaire de les effectuer.

Cantine : diagnostic chaufferie, isolation du local rangement avec coupe-feu 1 H, sorties de secours avec barres anti-panique, 2 extincteurs par brûleur, alarme sonore de type IV.

Les dispositions seront prises pour que les réalisations soient faites pour la rentrée scolaire de septembre.

Modification de la semaine scolaire : sur quatre jours à compter de la prochaine rentrée scolaire. Plus de cours de mercredi matin, et donc plus de service de transport scolaire ce jour là. Le service sera organisé pour répondre au mieux aux besoins des familles.

LOTISSEMENT COMMUNAL DU PUECH : RÉALISATION PROCHAINE DES TRAVAUX D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC. CES TRAVAUX ONT FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE EN ACCORD AVEC LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ. L'estimation des dépenses s'élève à : 15 525.58 € TTC et à 12 755.20 € TTC. Prise en charge de 40 % du montant des travaux HT par le Syndicat et une participation de 60% pour la commune répartie sur les budgets des années 2008 et 2009.

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION :

1/ DISSOLUTION DU SYNDICAT DU VEYNAZÈS (SIEV) EN RAISON D'UNE RESTRUCTURATION NATIONALE, ET TRANSFERT AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ (S.D.C.C.E.G)

2/ ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CALVINET, AU S.D.C.C.E.G.

3/ approbation des nouveaux statuts du S.D.C.C.E.G. qui prendra la dénomination de « Syndicat Départemental d'Energies du Cantal »,

4/ désignation des délégués : Edouard de Bonnafos et Pierre Couderc pour représenter la commune au collège électoral du secteur de VEINAZES.

Table d'orientation : implantation à l'entrée du chemin d'accès à la chapelle de Puy Capel, accord du devis établi par SIGNALOC, d'un montant HT de 7 338 €, et dossiers de demandes de subventions au Conseil Général et à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Questions diverses :

- éclairage renforcé sur la place Bonnefon est réclamé par les joueurs de boules. Une étude de faisabilité va être lancée
- Achat d'un nouveau photocopieur, l'actuel n'est plus en état de faire du travail propre. Des devis vont être demandés.
- Salle des fêtes : projet d'inauguration officielle à l'automne. Toutes les réserves faites lors de la réception ont été levées sauf pour le plancher
 - Avis favorable de la Commission de sécurité au niveau incendie et accès handicapés.
 - Quelques détails de finition à réaliser. Un courrier précisant la liste des petits problèmes à résoudre sera envoyé à l'architecte et à IGETEC.
- Défibrillateurs automatisés externes : le Conseil Général propose d'en acheter un à 1 700 € H.T. La commune qui en souhaitait déjà un il y a quatre ans s'inscrit sur la liste des communes intéressées.
- Ecole : la salle de classe des grands sera repeinte pour la rentrée.
- Zones de développement éolien : plusieurs communes du canton sont concernées puisque faisant partie de la carte des vents éditée par météo France. La commune devra délibérer pour donner la compétence du développement éolien à la communauté de communes du Pays de Montsalvy.
- Possibilité d'achat de terrain : le service des domaines est passé. On attend le résultat de leur évaluation.

- Plaque commémorative du 19 mars : des courriers de particuliers ont été remis au maire en faveur du déplacement de celle-ci.
- Poste : le projet est de développer la Banque Postale. Concernant le « courrier », à partir d'octobre, le tri se fera à Montsalvy. Le poste de receveur sera supprimé. D'ici quelques années, le tri se fera directement à Aurillac
- La Direction des Impôts a arrêté la liste des 12 membres de la Commission Communale des Impôts (6 titulaires et 6 suppléants) sur les 24 proposés.
- Un courrier a été adressé à Monsieur André Lacoste lui proposant 2 hectares de terres.
- Salle du Club : un nouveau règlement d'utilisation de la salle du Club va être proposé.
- Le problème des toilettes publiques est soulevé, il y a lieu d'y réfléchir
- Des devis seront demandés pour la réalisation de la tranchée d'égouts derrière la Gendarmerie
- Accord pour la commande des matériaux de clôture d'un pavillon HLM à La Devèze.

Séance du 12 septembre 2008

Modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy. Le Conseil les approuve. Elles consistent dans les ajouts des compétences suivantes : gestion de la base de canoës et de l'aire d'accueil de Vieillevie, mise en place et animation de la politique culturelle de l'espace communautaire, Composition du bureau, compétence pour la mise en place éventuelle d'une Zone de Développement Éolien (ZDE).

Prêt 60 000 € prêt relais TVA salle des fêtes : Suite à l'appel d'offres pour la mise en place du prêt, examen des offres reçues de Crédit Agricole et Banque Populaire. Dexia Crédit Local n'a pas envoyé d'offre.

Après analyse, le Conseil Municipal retient celle du Crédit Agricole, selon les caractéristiques suivantes : durée : 2 ans, taux fixe : 5.4% ; Frais de dossier et de timbre : néant

Ligne de Trésorerie à Crédit Agricole : renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 euros, pour une durée de 12 mois, au taux T4M (taux moyen mensuel du marché monétaire, avec une marge d'utilisation de 0.35 %)

Biens sectionnaires : le Conseil autorise le recours en Conseil d'Etat de l'avocat de la commune sur l'ordonnance de la Cour d'Appel de Lyon.

Prix de vente de l'eau : pour la facturation d'octobre 2009 :

Location du compteur	70,00 euros	Redevance assainissement	0.35 euros
0 à 100 m ³	0.80 euros	101 à 200 m ³	0.68 euros
201 à 500 m ³	0.59 euros	+ 500 m ³	0.41 euros

Assainissement : examen des deux devis reçus pour les travaux d'assainissement derrière la Gendarmerie.

L'entreprise Jérémy VAISSIERE, de Mourjou, est retenue pour le montant de 4 257 € HT

- Sécurité dans les établissements recevant du public : le Conseil Municipal décide de faire effectuer un Diagnostic Technique de Sécurité à l'école et au local Club. Deux sociétés SOCOTEC et APAVE seront consultées.

- Photocopieur Mairie : examen des devis, l'assemblée retient celui de Espace Bureautique à Aurillac, de marque Konica et d'un montant de 3 880 € HT.

Questions Diverses :

Ecole : 1/ Avec la mise en place de la semaine de quatre jours, quelques modifications ont été apportées aux services. Vu le nombre d'élèves deux navettes de transport sont assurées entre Calvinet et Mourjou et les temps de travail de l'assistante maternelle et de l'agent affecté à la garderie ont été revus. Ceci afin d'assurer la surveillance des enfants selon le nouvel emploi du temps.

2/ Suite au passage de la Commission de sécurité, la plupart des travaux ont été réalisés.

3/ La réfection de la peinture de la salle d'accueil de la maternelle et un crépi sur le mur du fond du préau seront réalisés au cours de prochaines vacances scolaires.

Voirie : des passages pour piétons seront matérialisés sur la chaussée, sur la place de Calvinet : devant la Poste et le magasin Huit à Huit.

Eclairage de la place : il sera modifié avec un système escamotable pour permettre les jeux de pétanque en soirée.

Forêt communale : le bénéfice pour la commune de l'éclaircie en cours réalisée sous la responsabilité de l'ONF, s'élève à 7 500 €

Proposition d'achat de terrains à la famille Delort.

Bilan des infrastructures touristiques : saison moyenne. A réfléchir sur les possibilités d'amélioration au camping.

Séance du 24 octobre 2008

Séance du 12 septembre 2008, le compte rendu est approuvé. Trois membres émettent une observation sur la délibération du prix de vente de l'eau 2009. La décision est soumise au vote : location annuelle du compteur : + 2 €, soit 70 €.

Redevance assainissement (+0.05€/m³) soit 0.35 euros le m³
0 à 100 m³ (+0.01€/m³) soit 0.80 euros
101 à 200 m³ (+0.01€/m³) soit 0.68 euros
201 à 500 m³ (+0.01€/m³) soit 0.59 euros
+ 500 m³ (+0.01€/m³) soit 0.41 euros

La décision est maintenue.

Mises en souterrain des réseaux publics d'électricité : le financement peut être partiellement pris en charge par le Syndicat Départemental d'Électricité

Table d'orientation : (à l'entrée du chemin d'accès à la chapelle de Puy Capel), accord du devis SIGNALOC, d'un montant de 8579.00 euros HT, et demande d'une aide financière au Conseil Général.

Receveur municipal : renouvellement du concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et attribution de l'indemnité de conseil au taux de 100% par an indemnité budgétaire pour un montant de 30.49 €

Décisions modificatives de crédits : quelques virements de crédits pour ajuster la comptabilité en fin d'année, sans modifier le montant d'équilibre du budget.

Photocopieur : c'est un photocopieur couleur qui est acheté (5 180 € HT au lieu de 3 880 € HT le noir et blanc). Les associations apportent une participation financière au complément.

Facturation d'eau : Considérant les difficultés pour émettre les factures d'eau des locaux en location, l'assemblée décide d'établir les factures d'eau au nom du titulaire du compteur à partir de la facturation 2009.

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : proposition aux agents communaux d'adhérer au CNAS (Comité National d'Action Sociale). Ils pourraient ainsi profiter de nombreuses prestations (culture, loisirs, vacances...) et avantages services.

Questions diverses :

Inauguration de la salle des Fêtes : mais aussi de l'extension du lotissement du Puech et du nouveau cimetière, prévue le 15 novembre 2008.

Visite de sécurité à l'école et au Club : une visite complémentaire est annoncée pour le lundi 3 novembre. Les travaux d'électricité restant à réaliser devront être exécutés pour cette date.

Gendarmerie : la plomberie est à refaire, deux ou trois entreprises seront consultées pour devis.

Accueil des nouveaux habitants : au début de l'année 2009 un pot d'accueil sera organisé pour tous les habitants arrivés en 2008, pour favoriser l'intégration dans le village.

Cimetière : un point d'eau supplémentaire va être aménagé.

Électricité : un dysfonctionnement est constaté au lotissement du Puech. EDF et l'entreprise Chavinier se sont rendues sur place.

Plaques de rues : un courrier a été adressé à chaque propriétaire concerné par l'apposition d'une plaque sur sa propriété, pour accord.

Terrain Delort : Le Conseil municipal charge le Maire de négocier au mieux avec les propriétaires.

Travail de l'agent technique : une discussion s'engage sur l'ensemble des tâches qui lui sont confiées, et sur les travaux qu'il pourrait effectuer s'il était aidé. L'assemblée est invitée à y réfléchir.

Ordures ménagères : la décharge de Lafeuillade-en-Vezie va fermer définitivement en juillet 2009. Les ordures seront amenées à Aurillac, ce qui entraînera un surcoût d'environ 30%. La Communauté de Communes recherche les moyens pour réduire l'augmentation de la taxe.

Aire de campings cars : la Communauté de communes procède à une étude sur ces aménagements en place ou en projet, comme à Calvinet. Le Conseil Municipal va réfléchir sur les possibilités d'un tel aménagement au Puech.

Projets futurs : il serait intéressant de proposer l'installation d'une structure d'accueil de personnes âgées par exemple pour répondre à un éventuel besoin et aussi de vitaliser les commerces et services existants.

Local dentiste : le premier étage du bâtiment Mairie ne correspondant plus à ses nouvelles installations, Monsieur Rayet a visité le bâtiment du fond du bourg et la salle de tri de la Poste. Dans les deux cas quelques aménagements seraient à prévoir.

Toilettes publiques : après la résiliation du bail actuel de la Poste, il pourrait s'envisager d'aménager des toilettes dans le garage en sous sol.

Affaire Lacoste : lecture du courrier de notre avocat, Maître Moins, confirmant que les frais et honoraires d'intervention de maître Jean-Alain Blanc seront assurés par son cabinet.

Séance du 28 novembre 2008

Gendarmerie : nouvelle convention proposée par la Région de Gendarmerie pour l'entretien des locaux de la Brigade de Calvinet : 6 heures par mois de ménage effectuée par Brigitte Calmes remboursées par la gendarmerie.

Diagnostic Technique de sécurité à l'école et dans le bâtiment Club : deux offres reçues : SOCOTEC et APAVE - cette mission est confiée à SOCOTEC

Indemnité d'administration et de technicité pour l'année 2009 à Monsieur Alain NUGOU, adjoint technique territorial de 2ème classe.

Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour les agents communaux.

Visite de la sous commission de sécurité : lecture du compte-rendu de la visite du 3 novembre 2008, à l'école et à la salle du Club. Les prescriptions demandées vont être exécutées dans les meilleurs délais.

Précisions sur le coût de la salle des fêtes : le bilan financier sera détaillé dans le bulletin municipal. IGETEC va être rappelé pour la réunion finale avec les entreprises, avant la signature des décomptes définitifs et les levées de garanties aux entreprises.

Entretien avec la famille Delort vendeur d'un terrain à La Fage, au prix de 2 € le m². Après discussion, l'assemblée décide de faire une proposition d'achat à 1.60 € le m²

Local dentiste : deux possibilités à proposer à Monsieur Rayet pour le transfert de son cabinet : un local dans l'ancien atelier-relais ou l'ancienne salle de tri de la Poste. Une étude est en cours.

Communauté de communes du Pays de MONTSALVY :

1 - Accord pour l'adhésion des communes de Leucamp, Prunet et Teissières les Boulies à la Communauté de Communes du Pays de MONTSALVY au 1^{er} janvier 2009 et pour l'extension du périmètre de la communauté.

2 - Élection de Monsieur Edouard de Bonnafos, membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

3 - La Communauté de Communes n'a plus la compétence « voirie ». Elle propose aux communes d'adhérer à un groupement de commande pour les travaux annuels de voirie. Le Conseil Municipal ne souhaite pas adhérer à ce groupement pour garder l'autonomie de la gestion des travaux de voirie.

4 - Pour satisfaire les exigences en matière d'assainissement individuel, la Communauté de communes met en place le SPANC au 1^{er} janvier 2009. Les personnes non raccordées devront faire exécuter un diagnostic d'un coût de 100 euros qui indiquera les prescriptions à réaliser pour être aux normes.

Secrétariat de mairie : Nathalie Robert, adjoint administratif sur le Syndicat Calvinet-Mourjou va être en congé de maternité. Pour son remplacement, un contrat va être signé avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Projet du maire de Leynhac d'aménagement de trois maisons d'accueil de handicapés, en liaison avec une association, dont une pourrait s'envisager à Calvinet.

Monsieur Jansen, propriétaire d'une maison, au Puech, est acquéreur du terrain disponible mitoyen de son habitation. Après discussion, l'assemblée souhaite réserver ce terrain pour une nouvelle construction.

Les stations services de carburants devront procéder aux mises aux normes pour 2010. La SARL Fleys envisage des travaux et devra fournir une autorisation de la commune car trop proche de la route. L'assemblée est favorable à la délivrance de cette autorisation.

La nomination des rues avait été confiée à l'association Calvinet Patrimoine et le résultat satisfaisant. Il nous est rappelé qu'une délibération du Conseil Municipal des années 1930 nommait la place de l'église « place Léon Cazeaux ». L'association Calvinet Patrimoine sera consultée pour avis.

BIENVENUE ... *Vous arrivez dans la commune ...* faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux Calvinétois(e)s dans l'un de nos bulletins municipaux.

MAIRIE : ouverture de la mairie : mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél. : 04 71 49 94 32

site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

Factures d'eau

A compter d'octobre 2009, toutes les factures d'eau seront envoyées au propriétaire du compteur d'eau.

Déchetterie

Nous rappelons que vous pouvez accéder et déposer vos déchets encombrants à la déchetterie de Lafeuillade-en-Verzie, en respectant les jours et horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : de 13 H 30 à 17 H 30

Samedi : de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30

Vous y trouverez bennes à ferrailles, à bois, à cartons, à gravats, à encombrants et à végétaux.

En novembre 2008, la collecte de la **BANQUE ALIMENTAIRE** a eu lieu à Calvinet. Elle s'est élevée cette année sur la commune à **231 kg** contre 186 kg l'année dernière. Que soient remerciés les généreux donateurs ... il conviendra de battre ce record en 2009 !!!

Au dernier **recensement INSEE** (chiffres 2006), la commune de Calvinet voit sa population annuelle augmenter sur la période 1999-2006. Elle figure sur la tranche + 0,8 à 1,5 %.

Recensement jeunes (dès 16 ans)

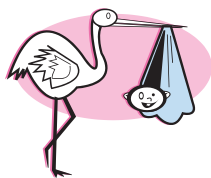


RAPPEL : les jeunes hommes et les jeunes filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD).

Brigade de gendarmerie de CALVINET : Elle fait partie depuis 2003 de la communauté de brigades de MONTSALVY - CALVINET. Celle-ci est commandée par l'adjudant-chef LABORIE. La brigade de CALVINET est commandée par le MDL/Chef RIVES. Elle compte trois sous-officiers, les gendarmes LAIGLE, SAUREL et MARCHAL et trois gendarmes adjoints volontaires NIEPPE, RUIZ et CORROY. Avec les familles, dix huit personnes vivent à la caserne et prennent part à la vie de la commune. En 2008, dans le cadre de ses différentes missions, la communauté de brigades a effectué plusieurs interventions d'assistance et de secours aux personnes. Les différentes enquêtes judiciaires conduites après constatation de contraventions ou délits, ont permis aux militaires composant cette unité de procéder à plusieurs interpellations de personnes qui ont eu ou auront à répondre de leurs actes devant la justice.

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, l'action des gendarmes sur les routes a permis de constater plusieurs infractions aux règles de la circulation routière, mais aussi un changement sensible du comportement des usagers, puisque l'on note une diminution des comportements dangereux. D'ailleurs, au cours de l'année écoulée, aucun accident corporel de la circulation routière n'a fait l'objet d'une procédure, indépendamment des interventions sur des accidents de la circulation de moindre gravité qui eux, ne nécessitent pas l'élaboration d'un procès-verbal de constat. L'action des gendarmes de la communauté de brigades est réelle et l'on ne peut que se féliciter de ces résultats. Rappelons que les routes des circonscriptions surveillées par cette unité, avaient fait un mort en 2007, tendance infléchie en 2008 par la présence accrue de la gendarmerie de jour comme de nuit, puisqu'aucun mort n'est à déplorer.

L'état civil 2008



Ils sont venus égayer des foyers calvinétois ...

... Bienvenue à ces petites frimousses

Grégory BOISSIERES, le 4 février 2008, Le Bourg

Martin LABORIE, le 5 février 2008, Le Bourg

Pauline PINQUIER-DEVEZ, le 17 mars 2008, Plaisance

Camille COUDERC, le 12 août 2008, Le Bourg

Sacha LAIGLE, le 15 août 2008, Le Bourg

Sarah MAURY-LASSERON, le 12 octobre 2008, L'Hirondelle

Ils se sont dit « oui » ... tous nos vœux de Bonheur aux jeunes mariés

Le 15 mars, Cyril LASSERON, intérimaire, domicilié à l'Hirondelle, le Bourg, CALVINET et Sandrine MAURY, employée, domiciliée à l'Hirondelle, Le Bourg, CALVINET.

Le 9 août, Philippe MASSOULIER, commerçant, domicilié 69, avenue de la Liberté à Fresnes (Val de Marne), et Audrey PIGANIOL, professeur des écoles, domiciliée 69, avenue de la Liberté à Fresnes (Val de Marne) résidente à La Fage.

Le 31 décembre, Sylvain ROBERT, ingénieur, domicilié 41, avenue Bourgain, à Issy les Moulineaux (Hauts de Seine) et Bérengère de BONNAFOS, ingénieure, domiciliée 7, rue Vaugelas à Paris 15^{ème}, et résidente au château de Lamothe à Calvinet.

Ils nous ont quittés ... une petite pensée pour eux et leurs familles

Le 1^{er} janvier, Odette VERSAPUECH, veuve BOUTAL, domiciliée à Sansac-Veinazès

Le 7 mars, Guy TRIN, domicilié La Place

Le 21 mars, Jacqueline HELL, veuve MARTIN PEREZ, domiciliée au Bourg

Le 10 août, Marie-Louise TERRIER, veuve DEVEZ, domiciliée Place de l'Eglise

Le 11 septembre, Raymond DUMAS, domicilié au Bourg

Le 19 septembre, André MAS, domicilié au Pouget

Le 23 octobre, Victor CONSTAN, domicilié à la Forêt

Les travaux dans la commune



Notre agent technique a entrepris la clôture du nouveau cimetière. Travail important et varié qu'il a mené à bien avec de temps à autre un peu d'aide.

Mur de parpaing, à l'avant, côté du chemin d'accès ; grillage à l'arrière au bas de la pente. Avec nos

remerciements et nos félicitations.



Actuellement il finit d'aménager la salle de rangement et des loges d'artistes de la salle des fêtes. Peinture, carrelage, étagères lui donnent un nouvel aspect et la rendent plus pratique. Tables, chaises et éléments de l'estrade seront mieux rangés et leur mise en place facilitée.



Aytechnet, un an déjà

L'année 2008 a permis à la société Aytechnet de mettre en place les principaux axes de développement pour son activité future. Aytechnet propose notamment la réalisation de sites Internet basé sur le logiciel libre Joomla. Les avantages pour un client choisissant cette solution sont multiples :

- Un site réalisé sur mesure disposant d'une image personnelle et unique ;
- Une mise à jour du site réalisé pouvant être réalisé par le client lui-même, et éventuellement par plusieurs personnes différentes à différents endroits mais au même moment ;
- La mise à jour du site peut être immédiate ou différé à une date précise pour marquer un événement par exemple sans intervention manuelle ;
- Le contenu initial peut être pris en charge pour disposer rapidement d'un site opérationnel ;
- Le site peut prendre en charge les dernières fonctionnalités dont notamment les flux RSS ;
- L'hébergement du site Internet est pris en charge sur nos propres serveurs et offre une interface précise sur les statistiques en Français ;
- Le référencement du site est pris en charge et est réalisé selon les règles de l'art.

La société Aytechnet peut aussi réaliser et mettre en place des solutions spécifiques, par exemple le comarquage adapté pour les sites de commune ou communauté de communes afin de présenter les démarches en ligne du service public. A cette date, une réalisation et une refonte de sites utilisant ces fonctionnalités ont été mise en place :

1. la création du site de la ville de Sansac de Marmiesse : <http://www.sansacdemarmiesse.fr>
2. la refonte du site de la ville de Maurs : <http://www.ville-maurs.fr>

PLATE-FORME IMMOBILIÈRE STORIMMO

L'année 2008 a aussi permis à la société Aytechnet de créer la plate-forme Storimmo, dont la première étape permet déjà de faire fonctionner le site immobilier d'un groupement d'agences immobilières du Cantal avec toutes les fonctionnalités demandées pour son lancement.

PERSPECTIVES POUR 2009

L'année 2009 devrait permettre à la société Aytechnet de mettre en ligne ses premiers sites en tant qu'éditeur : ces sites seraient directement exploités par la société elle-même...

SiteW une entreprise à l'essai

Créer son site Internet, sans connaissances techniques, c'est possible ... grâce à



une entreprise localisée à Calvinet !

Cédric Hamel et Fabien Versange, jeunes ingénieurs, proposent un service en ligne permettant de réaliser soi-même et facilement son site Internet.

Plus de 500 sites Internet ont déjà été réalisés grâce à cet outil de création de sites.

Deux formules sont proposées :

- Créer un site web gratuit. Des dizaines de designs différents proposés en plusieurs centaines de couleurs et des modules de base (Image, Texte, Galerie, Carte, Vidéo)
- Des designs supplémentaires, des modules interactifs (Formulaire de contact, Commentaires ...) et son propre nom de domaine pour 9,99 € H.T./mois.

Pour les personnes qui n'auraient pas le temps ou l'envie de créer elles-mêmes leur site, SiteW propose également un service de création de sites clé en main.

Cédric et Fabien sont les premiers en France à développer un tel projet, uniquement précédés par des américains et des sud-africains et ce défi est lancé depuis Calvinet !!!, Fabien Versange, cantalien de souche, a élu domicile avec sa compagne dans notre village.

Ils commencent à se faire une place dans l'immensité d'Internet : 4 000 clients (gratuits et payants) parmi eux des PME, associations, communes, particuliers dont certains basés dans le Cantal : www.mcbgraphics.com - www.jeromemontens.com (Artistes de Marcolès) – www.avisam.fr (Assistance administrative à Aurillac) – www.gites-cantal.sitew.com (Gîtes près de Raulhac). L'entreprise n'est pas encore créée, elle est prise en charge, depuis janvier 2008, par la couveuse d'entreprises, Altitude 15, ce qui lui permet de tester l'activité sans créer la société ...

... bientôt nos entrepreneurs à l'essai pourront voler de leurs propres ailes !



L'Association des Parents d'Élèves

A.P.E. R.P.I. Calvinet/Mourjou

L'assemblée générale de l'APE su RPI Calvinet Mourjou s'est tenue le 30 septembre 2008 en présence des deux représentants des communes, des enseignants et des familles.

Cette année, l'effectif de l'école est de 56 élèves : 22 en cycle 1 (maternelle), 13 en cycle 2 (CP/CE1) et 21 en cycle 3 (CE2/CM1/CM2). Les enseignants sont les suivants : Madame MANIAVAL pour les maternelles et Melle GRIMAL pour les CP/CE1 à Calvinet, et Mr RHAMBEAU (jusqu'à Noël) en remplacement de congé parental de Mme BORNES, pour les CE2/CM1/CM2 à Mourjou.

I / **Les projets scolaires** nous ont été présentés par les enseignants. Ces derniers avaient déjà réuni les parents d'élèves pour chaque cycle, à savoir :

- **le voyage scolaire** organisé pour les enfants de la grande section de maternelle au CM2 (soit 37 élèves) sur l'île d'Oléron en Charentes Maritime du 22 au 26 juin 2009. Ce voyage est organisé par Mme BORNE et Melle GRIMAL. Il sera financé par les communes, les parents et l'association des parents d'élèves. Les enfants de la maternelle bénéficieront d'une sortie scolaire en fin d'année qui reste à définir.

- **les séances à la piscine** de la Châtaigneraie à Maurs pour le 3^{ème} trimestre, une fois par semaine.

- **les visites à la bibliothèque** de Mourjou : au moins une fois par trimestre. En plus cette année, les enseignants vont accompagner les enfants à celle d'Aurillac dans le cadre du projet scolaire (projet culturel) afin de visiter des expositions....

- **des regroupements sportifs** : au niveau des cantons.

II / concernant l'association elle-même :

Mme BRU, trésorière, a informé l'assistance du bilan financier qui cette année est positif (enfin... !) grâce aux économies effectuées tout au long de l'année et au travail de tous les membres et enseignants. Le bureau est inchangé et une quinzaine de membres actifs s'est proposée pour l'aider.

Par exemple, concernant le spectacle de Noël organisé au sein de l'école, des mamans bénévoles ont travaillé pour offrir un beau spectacle de marionnettes aux enfants et permettre ainsi de réaliser une économie d'environ 600 euros. Merci à Aurella CHABUT qui en a eu l'idée et aux autres mamans qui ont participé. Elles ont été invitées à partager le repas de Noël (financé par l'APE et préparé par les deux cuisinières) avec les enfants.

D'autres se sont retrouvés avec les enfants, les dimanches après-midi (ateliers « petites mains ») pour préparer le marché de Noël de Calvinet et confectionner guirlandes, bougies, décorations diverses ... Ces ateliers ont été, comme chaque année, un pur moment de convivialité où savoir-faire, idées... café et gâteaux... ont été partagés. Merci à Elisabeth ALBIOL qui est à l'origine de ces ateliers. L'association se mobilise toute l'année pour organiser des manifestations, pour récolter des fonds afin de pouvoir financer des projets, pour offrir aux enfants le maximum de privilèges tout le long de leur vie scolaire au sein du RPI. Par exemple, ils iront au moins tous une fois en voyage scolaire, tous à la piscine,... Ceci avec la collaboration des enseignants et des mairies.

Le **quîne du dimanche 30 novembre 2008** a remporté un vif succès, l'APE remercie toutes les personnes présentes ainsi que toutes les entreprises qui, par leur générosité, ont contribué à cette réussite. Que soient donc vivement remerciés : HUIT à HUIT, AYMAR Jean-Louis, INTERLAB, LISSAC Géraud, LACIPIERRE Christian, FELGINES Eric, CHABUT Jean-Marc, CARIN'COUTURE, S.A.R.L LABORIE, GUIBERT Gérard, BOULANGERIE COUBETERGUES, GARAGE FLEYS, BOUCHERIE MONTARNAL, BRU Laurent, CHAUDRON Quincaillerie, BOQUIER Marilyne, PUECH Louis-Bernard, AUBERGE DE MOURJOU, Musée du VEINAZES, ESPEYSSE Benoit, Auberge de NORMANDIE, CAPTAIN TORTUE (CASTANIER Nadine), CREDIT AGRICOLE, BANQUE POSTALE, GROUPAMA.

Le **Marché de Noël des 13 & 14 décembre 2008** a permis également de récolter une jolie tirelire pour le voyage de fin d'année ; merci les enfants ... encore cette année, vous avez bien travaillé. La neige ne nous a pas empêché de proposer aux plus courageux un stand très attractif, de nombreux objets très variés, du maquillage ... la générosité de nos « clients » et la motivation de nos enfants ont contribué grandement à cette réussite. Sans oublier la participation « surprise » de personnes extérieures à l'école qui ont porté quelques petits objets pour gonfler la tirelire !!!! Un grand merci pour elles aussi, ce geste fut apprécié à sa grande valeur ! N'oublions pas également de remercier le Comité d'Animation, organisateur de ce marché.

Souhaitons que les manifestations à venir soient toutes aussi réussies et bénéfiques pour l'école : la **soirée chants le 15 mai à Calvinet** et la **fête des écoles le 21 juin à Mourjou**. D'autres manifestations sont en cours de réflexion : le carnaval et peut-être une soirée « théâtre ».

Ce que l'on peut dire c'est que notre association est en « grande forme ». En effet, nos finances ne sont pas trop mauvaises (en comparaison à celles des banques mondiales et de la bourse !!!) et devraient permettre aux enfants de partir en voyage scolaire et bénéficier de multiples activités, avec une contribution minimale des parents. Notre moral est au beau fixe car les parents participent activement aux manifestations et donnent beaucoup de leur temps à l'association. Cependant, nous devons rester vigilants et espérer que de plus en plus de parents (surtout les nouveaux) viennent nous rejoindre. Chacun doit comprendre que l'intérêt de l'APE est toujours le même : LES ENFANTS.

Nous sommes un groupe très actif et uni et acceptons toute nouvelle recrue avec grand plaisir.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui aident l'APE et à tous, nous et nos « loustics » vous souhaitons une BONNE ANNEE 2009.



Déguisons-nous, c'est le carnaval !



La chorale de l'école ... un succès fou !



Vive la Fête de l'école !

L'Association Bidouilles

La deuxième année de vie de l'association Bidouilles touche à sa fin et il est temps d'en faire le bilan.

A première vue, celui-ci n'est pas négatif, mais en poussant l'analyse plus loin, on peut en déduire qu'il est bel et bien positif.

Les ateliers enfants du mercredi ont atteint un record de fréquentation au premier trimestre (jusqu'à 15 enfants), mais les adultes ne sont pas en reste. En effet il est arrivé de nous retrouver à 14 autour de nos créations respectives.

Comme beaucoup de personnes ne se croient pas habiles de leurs mains, elles ne se sentent pas concernées par les stages proposés et c'est dommage car même sans avoir de connaissances techniques, on peut avoir un bon feeling des formes et des couleurs ce qui est un atout majeur dans la création artistique. Pourquoi ne pas en faire profiter les autres ? Ces ateliers sont aussi l'occasion pour chacun de partager ses acquis.

Et rappelons à ces messieurs que nos stages sont mixtes. Grâce à leur bon sens et leur expérience, ils pourraient nous apporter des conseils et astuces non négligeables.

Combien parmi les plus fidèles stagiaires (elles se reconnaîtront !) avaient déclaré ne pas être manuelles ? Reposons leur la question aujourd'hui ; je pense qu'elles vous répondront « *si on ne l'est pas, on peut toujours le devenir* ». Avec de la motivation et des explications pas à pas, toutes les techniques sont à la portée de chacun. Et comme cette association a été créée pour vous, les ateliers sont mis en place en fonction de vos demandes. C'est ainsi qu'au mois de mars nous allons tenter de réaliser une fontaine d'intérieur suite au challenge lancé par notre plus fervente adhérente.

Toutes vos idées de projets sont les bienvenues car elles enrichissent notre travail. L'analyse du bilan passe aussi par la boutique Bidouilles.

Les bénévoles qui ont redoublé d'effort pour vous proposer des articles déco à petits prix, vous remercient de l'accueil que vous avez réservé à leurs réalisations ; votre enthousiasme est une belle récompense.

Votre engouement pour le commerce équitable n'est pas non plus passé inaperçu. Ensemble, nous apportons notre pierre à cet édifice humanitaire.

Merci également à tous ceux qui ont eu la curiosité de venir voir ce que nous proposons sans oublier ceux qui sont déjà devenus de fidèles clients.

Au vu de toute cette réussite, il semblerait que nous soyons partis pour une année supplémentaire afin que de nouveaux stagiaires aient à leur tour le plaisir d'admirer (et de faire admirer) leurs réalisations.

Et pourquoi ne pas envisager une exposition de vos œuvres ?

.. à suivre...



(*) Les programmes, tarifs, dates et modèles sont consultables à la boutique de l'association auprès d'Aurella 04 71 49 66 50.

L'A.D.M.R. du Haut-Célé

L'Association s'est engagée cette année dans une « Démarche Qualité » ; cela concerne notamment la professionnalisation du personnel d'intervention, et passe par une formation adaptée aux besoins et répondant aux demandes des usagers. Cette démarche est en train de se mettre en place et va permettre aux salariés et aux usagers de travailler dans de meilleures conditions.

Pour tout renseignement concernant le service portage de repas, vous pouvez contacter M. Capredon au 06 45 00 15 86 (livreur) ou Mme Fau Léa au 04 71 47 82 09 (responsable du portage de repas).

Notre association se veut toujours à l'écoute de chacun et s'efforce plus que jamais à aider les personnes qui en ont besoin, à améliorer leur quotidien. Pour cela les horaires de bureau restent inchangés, ils sont les suivants :

Lundi et jeudi : 8 h 30 – 12 h et 12 h 45 – 16 h 15 - Mercredi : 8 h 45 – 11 h 45

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements ou de dossier au numéro suivant : 04 71 49 69 94 (bureau de Calvinet). *Nous souhaitons à tous nos Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année.*

L'A.S.E.D. du Cantal

L'A.S.E.D. du Cantal ... une large gamme de services à domicile.

Notre rôle est de faciliter, d'accompagner la vie à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou se retrouvant dans une situation ponctuelle délicate, mais aussi d'aider les familles et les actifs dans les tâches de tous les jours.

Notre intervenante à domicile vous aidera à l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne en veillant à préserver l'autonomie des personnes aidées :

- Activités domestiques : entretien du logement, du linge, approvisionnements divers, préparation des repas...
- Activités d'accompagnement social : aide aux sorties, aux démarches administratives courantes, Accompagnements divers (visites médicales, promenades, loisirs ...)
- Aide à la personne : aide à la toilette, à la mobilité, à l'habillage, à la prise de médicaments, des repas...
- Garde de nuit : dans le cadre du service mandataire

L'association emploie sur le secteur de Calvinet, Cassaniouze et Mourjou 18 personnes et aide 52 personnes âgées, malades, handicapés ou actifs.

Votre interlocutrice sur le secteur : Nadine DELPUECH – Tél. : 04 71 62 30 11 tient une permanence à la mairie de Calvinet le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 14 H à 16 H.



Association loi 1901 – déclaration Préfecture du 25/12/2000 n° 0151003431

Stage d'initiation et de mise à niveau (tous niveaux)

Il aura lieu à partir du 13 février. Les 3 autres séances devraient avoir lieu les 20, 27 février et 6 mars. Une séance complémentaire pourra être programmée et les dates et horaires aménagés en fonction des possibilités des stagiaires. Thèmes proposés : la maintenance de l'ordinateur, le traitement des photos numériques et leur utilisation. Le contenu sera adapté en fonction de la demande des participants. Les inscriptions sont prises dès maintenant auprès de Robert Malbos 04 71 49 91 99 ou de Pierre Couderc 04 71 49 94 34.

Le Club de Pétanque



Le club compte toujours une quinzaine de licenciés ... pas de nouveaux licenciés depuis le dernier bulletin ... Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un responsable : Alain JANY au 04 71 49 91 33 ou Julien LISSAC au 04 71 49 66 44.

Le Club envisage son inscription en Coupe du Cantal cette année encore, cette compétition, ouverte seulement aux licenciés vous attend. Inscrivez-vous nombreux.

Et dès les beaux jours, on vous donne rendez-vous sur la place du village ...

tous les vendredis soirs de juillet et août, concours organisés sur la place ouvert à tous, licenciés ou non. Tireurs, pointeurs ... venez nombreux

Le Club des Jeunes



Il est convenu d'établir un règlement intérieur avec le président au Club des Jeunes : *Anthony Lacipière*

Le Tennis Club de la Châtaigneraie



Le tennis Club compte 35 licenciés en 2008, avec une majorité de jeunes.

L'objectif du club ? ... le maintenir bien évidemment mais également rechercher des bénévoles pour encadrer nos jeunes, organiser des manifestations (stages, tournois ...)

Outre les cours du samedi matin, un stage, organisé la première semaine d'août en 2008, a accueilli 12 enfants durant 4 mois ... un moyen pour eux d'améliorer leurs performances !



Vous souhaitez inscrire vos enfants ?

Vous êtes vous-mêmes intéressés par une licence au sein du club ?

N'hésitez pas ...

contactez les responsables.

Jean-Marie Albiol 06 83 85 32 56

Dany Lissac 06 76 82 37 56

Vous souhaitez pratiquer cette discipline, vous avez la possibilité de louer un cours auprès d'André LACOSTE au « *Café des Sports* » à Calvinet.

Le stage de cet été qui a formé de futurs petits champions !!!!



Journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre

Les animations ont débuté le samedi soir avec le repas traditionnel auvergnat avec au menu : potage au bouillon de pot-au-feu, pot-au-feu, fromage Cantal, tarte aux pommes, vin et café. Un repas simple et toujours apprécié complété par le spectacle du groupe de Roannes St Mary : l'Occitane

Le dimanche, les amateurs de quilles ont pu s'affronter sur la place de 11 h à midi et de 15 à 17 h. L'après-midi, de 14 à 17 h était proposée la visite guidée du cromlech de La Rouquette et du Patrimoine bâti grâce à la famille Puech propriétaire du lieu que nous remercions d'avoir permis cette visite ainsi que pour leur accueil et leurs interventions. La journée se terminait par un sympathique kir place de Bonnefon.

Le nettoyage du Puy Majou

C'était le 27 juin. Les volontaires armés de faucilles, tronçonneuses et sécateurs avaient investi la zone du calvaire pour débroussailler et rendre un peu plus attractif le site d'où se dégage un beau panorama à 360° si l'on consent à faire le tour de la couronne de pins.



Le vide-grenier du 16 août à l'occasion de la fête de la St Louis.

C'est un nouveau succès grâce aux dons d'objets et aux acheteurs.

Rappelons qu'il est toujours possible de remettre des objets à Calvinet-Patrimoine tout au long de l'année. Les revenus retirés de ces ventes aident au financement de l'amélioration de notre petit patrimoine et des créations en faveur de notre Patrimoine bâti ou naturel comme en témoignent les dernières réalisations décidées qui commencent à prendre forme. C'est d'abord la création du chemin botanique destiné à montrer la diversité et la richesse de notre flore ; c'est ensuite la réalisation de la table d'orientation en association avec la commune. A ce propos, l'entreprise doit se déplacer ces jours-ci pour entreprendre les prises de vue et relevés topographiques nécessaires à cette réalisation. C'est donc la première étape qui va démarrer.

La foire aux Potirons à Lafeuillade le 12 Octobre.

Ce fut à nouveau un beau succès pour tout le monde et en particulier pour notre association grâce au beau temps encore de la partie. Les recettes nombreuses, originales et de qualité ont attiré encore un nombreux public, acheteur, connaisseur, intéressé par nos préparations. Une fois de plus, la décoration, la présentation et la variété des produits aiguisaient la curiosité d'autant que nous sommes l'une des rares communes à nous être engouffrés dans ce créneau gastronomique. N'oublions pas la remorque particulièrement réussie cette année qui participait à la longue caravane des chars des différentes communes, assurant la publicité de notre village. Un coup de chapeau à nos dames particulièrement performantes pour la réalisation et la vente de nos produits. N'oublions pas nos 2 compères, spécialistes du cidre qui œuvrent chaque année, quelle que soit la commune organisatrice.



Prochaine échéance : notre Quine

C'est une autre source importante de nos financements. Nous comptons sur vous une fois de plus pour faire bon accueil à nos bénévoles qui vous solliciteront. Cette année il aura lieu le samedi 2 mai à 20 H 30 dans la salle des fêtes rénovée.



FETE DE LA SAINT-LOUIS

les 16 et 17 août 2008

La fête de la St Louis a connu un franc succès même si les pertes sont supérieures à l'année dernière. Ceci s'explique par le fait que le comité a misé sur l'animation, notamment avec les spectacles *gratuits* du dimanche après midi, dont la fréquentation est en hausse avec de plus en plus de participants à l'assiette auvergnate et surtout au feu d'artifice dont la réputation grandit (presque 200 entrées supplémentaires).



On espère continuer dans cette voie et pour cela deux animations sont organisées : la soirée stockfish du mois de novembre et une autre courant mars. Ces soirées nous permettent de compenser les pertes, voir d'augmenter le budget pour la fête du mois d'août, alors, venez nombreux !

*En attendant de vous retrouver le comité vous souhaite une **bonne, heureuse et festive année.***



1929



2009

Calvinet Sportif vous donne rendez-vous les 8 & 9 août prochain
pour les 80 ans du club
www.calvinetsportif.com

Assemblée Générale annuelle

L'assemblée annuelle a eu lieu dimanche matin 16 novembre dans la salle des fêtes inaugurée la veille.

Le bilan des activités présenté par le président Pierre Couderc a montré la richesse et la diversité de celles-ci : distribution de paquets cadeaux de fin d'année aux anciens de plus de 80 ans, animation de l'épiphanie avec projection de photos des activités et dégustation de la galette des rois, quine annuel, dégustation de "stockfisch" à St Julien de Piganiol, précédée de la visite de la Galerie du Don... au Fel, participation à la journée de la forme à Marcolès, animation du 20 juillet avec le cochon à la broche, séjour d'une semaine dans le Morbihan. A ce propos le président propose un ouvrage souvenir d'une quarantaine de pages. A feuilleter et à commander pour ceux que cela intéresse au prix de 40 €.

Ajoutons à cela les balades pédestres du mercredi, la gym tonique du mardi matin avec la Retraite Sportive, CODERS 15.



Rappelons le bénévolat des Aînés dans les autres associations de Calvinet, le marché de Noël, l'animation du week-end du 14 juillet, la fête de la St Louis, le marché de Pays et la foire cantonale aux potirons.

Après la présentation par Isabelle Tournié la trésorière, d'un bilan financier tout à fait correct même si les activités de l'année sont déficitaires, vient alors le moment de passer aux projets de l'année à venir : la **cotisation 2009 reste inchangée : 78,71 F, soit 12 €**. On développera les mêmes activités à la satisfaction des adhérents en espérant que les intempéries ne gâcheront pas les sorties prévues : la dégustation de la galette des rois aura lieu le

mercredi 14 janvier, le loto le 21 février, la sortie "raquettes" en février/mars, la soirée photos en mars, la dégustation de "stockfisch" le 11 mars (lieu à prévoir). Le voyage d'une semaine aura lieu cette année en Alsace. (Inscriptions jusqu'au 30 janvier 2009) du 19 au 25 juin inclus. Une sortie d'une journée est prévue en juin avec visite du lycée agricole et balade Pédestre du côté de Labastide du Fau. Enfin on renouvellera l'animation de juillet (le 26) avec à nouveau un cochon à la broche. N'oublions pas les rendez-vous hebdomadaires, promenades pédestres tous les mercredis à 14 h, gymnastique tous les mardis de 10 h 30 à 11 h 30.

L'ordre du jour se terminait par quelques communiqués notamment des Aînés ruraux et la réélection au Conseil d'administration d'Henri CARANOBE, Pierre COUDERC, Yvonne SOUBRIER et Monique SOUQUIERES tandis que Justin BROHA était reconduit dans ses fonctions de commissaire aux comptes.



En conclusion Edouard De Bonnafos, maire de Calvinet prenait la parole pour remercier tous les bénévoles et se montrer admiratif devant tant d'activités de qualité.

La journée se poursuivait chez notre chef étoilé Louis Bernard PUECH pour un banquet annuel très apprécié des gourmets.



Vous avez dit Wally ?

Certains le connaissaient, d'autres non, mais tous ont passé une excellente soirée, une soirée comme on les aime, de rire et de détente, près de 2 heures où on se fait du bien, en se laissant aller dans une chaude ambiance. D'ailleurs la nouvelle salle des fêtes de Calvinet y est aussi pour quelque chose. Belle, chaude, accueillante, à l'acoustique de qualité, avec un éclairage à plusieurs niveaux mettant en valeur ses volumes et des sièges confortables, elle a conquis le public. Les bénévoles pour leur part ont découvert un outil performant, agréable et bien plus fonctionnel.



Revenons au spectacle. Wally, un gars du pays puisque originaire de Decazeville et installé récemment à Montbazens. Il possède à la fois la verve de l'Aveyronnais, sa simplicité, sa franchise et sa décontraction. Son humour sous l'aspect jovial et convivial du personnage reste néanmoins assez décapant, alternant la plaisanterie de potache avec des sketches et des chansons courtes où tout est dit en l'espace de quelques secondes. Maniant avec verve la dérision, il aborde avec un humour se rapprochant de Coluche les sujets les plus brûlants avec les medias, la publicité, la religion, la politique, la vieillesse, la mort.



Mais le personnage est bon, il respecte son public et les convictions de chacun ; alors, au prix de quelques pirouettes il rectifie le tir avec malice. Du coup chacun lui pardonne ses petits débordements car tout cela bien sûr n'est pas sérieux, puisque, comme on se plaît à le répéter à Calvinet depuis son passage et chaque fois qu'un Calvinétois sort une blague, c'est de l'humour à la Wally.

Wally en résumé, c'est du bon, du sympathique, du bon rire spontané et le plaisir, on l'espère, de le retrouver dans son nouveau spectacle en 2009.



Le marché de Noël

Le dimanche perturbé par la neige et les conditions difficiles de circulation

Le marché de Noël de Calvinet fort de ses 70 exposants répartis en trois thèmes, gastronomie, artisanat d'art, idées cadeaux, offrait une grande variété de produits de qualité pour des cadeaux ou la préparation des repas de fête. Les 300 m d'exposition répartis dans des chapiteaux, des parquets-salons, des baraques bois, des stands toile ou des structures propres aux exposants laissaient espérer un succès sans précédent. Si le samedi connut l'affluence habituelle, le dimanche hélas n'a pas tenu ses promesses. Le Général Hiver, au petit matin, a lancé son offensive de grande envergure ; tant et si bien que le tiers des exposants n'a pu se rendre au marché. Le public, frileux est resté prudemment chez lui tandis que dromadaires et joueur d'orgues étaient condamnés au repli.



Malgré cela, les exposants courageux ne sont pas venus pour rien et ont réussi à satisfaire une clientèle moins nombreuse peut-être mais plus attentive et venue en grande majorité pour faire des emplettes. Bien sûr, les organisateurs étaient déçus. Tant de semaines de travail pour un résultat très en dessous des espérances. Chacun est cependant conscient que nous sommes en décembre, pas encore en hiver cependant mais quand même ! Malgré le réchauffement nous étions bien persuadés que cela arriverait un jour ! Le fait que certains responsables d'animations n'ont pu se rendre au marché et respecter les contrats adoucit le budget dépenses et permet d'éviter la catastrophe. A souligner le geste des responsables des Petits Chanteurs à la Croix Potencée, qui très conscients de cette situation météorologique exceptionnelle ont proposé spontanément une remise importante. Qu'ils en



soient remerciés. Il faut dire qu'un gros effort avait été consenti cette année.

Les petits chanteurs toulousains ont fait l'unanimité pour leurs magnifiques et émouvantes prestations, la calèche à promené les enfants même dans la neige et le samedi après-midi, le groupe Passage de l'association des Musiciens Enragés a été fidèle à sa réputation avec un florilège des plus belles chansons françaises. Dommage que le public ne soit pas à la hauteur de l'évènement par le nombre. La caravane de dromadaires, comme on l'a dit n'a pu arpenter le village et le chanteur et joueur d'orgues est resté quelque part sur le bord de la route.



En résumé un cinquième marché qui laissera des souvenirs un peu amers d'autant que des bénévoles ont eu quelques petits problèmes de santé perturbants mais tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui et chacun se dit qu'il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin et 2009 sera une autre année avec une autre météo et nous l'espérons tous, un vrai succès mérité par notre groupe qui ne demande qu'à s'élargir, car le marché de Noël de Calvinet, maintenant connu et réputé de fort loin devient l'affaire de tous les habitants de Calvinet.



Calvinet a brillé de 1000 feux

D'une année sur l'autre, illuminations et décorations prennent de plus en plus d'importance. De nouvelles maisons ont été embellies ; d'autres ont renforcé leur présentation tandis que les bénévoles, toujours actifs au bout de 10 ans (hé oui !) ne sont pas en reste et font preuve de plus en plus d'imagination avec de faibles moyens. La neige, tombée en abondance et à plusieurs reprises cette année, surtout le jour du marché a renforcé le caractère enchanteur et dépayçant de la forêt... enchantée. De nombreux enfants l'ont parcourue, fascinés et plongés éveillés dans les rêves où Blanche Neige, les 7 nains, la sorcière, le père Noël et les animaux de la forêt se retrouvent tous ensemble pour le plaisir des yeux.



Et maintenant, dans votre bulletin municipal ...

... retrouvez la rubrique ... Histoire du village

L'Auvergnat vu par..... Alphonse ALLAIS (1854 – 1905).

Natif d'Honfleur (Calvados) Alphonse ALLAIS aurait dû être pharmacien comme son père. Il préféra les mots aux maux et passa à la postérité pour ses écrits publiés dans les journaux ou en recueils, qui font de lui un de nos plus célèbres humoristes.

Le texte qui suit est extrait de *Pour cause de fin de bail*, publié en 1899.

A cette époque, la colonie auvergnate émigrée à Paris est déjà très organisée, disposant de son hebdomadaire depuis 1882 (*L'Auvergnat de Paris* fondé par Louis BONNET).

L'image d'Epinal de l'Auvergnat, économe et ne s'exprimant qu'en *chuintant*, est déjà ancrée dans l'inconscient collectif.

Quand Alphonse ALLAIS y ajoute son esprit loufoque, voilà ce que cela donne :

LA DOULEUR MARCHE, BRAS DESSUS BRAS DESSOUS, AVEC L'ECONOMIE

(Panneau décoratif)

Les personnes qui m'ont confié l'anecdote ci-dessous m'en garantissent la rigide authenticité : ces gens se trouvant être d'honorables commerçants prospères et jouissant, dans leur quartier, de la considération générale, je n'hésite pas à nantir cette aventure d'une flatteuse publicité.

...Le charbonnier qui occupe la petite boutique au coin de la rue Legendre et de l'avenue de l'Observatoire vint à mourir d'une bronchite aiguë qui l'enleva sans qu'il eût le temps de dire *bougri !*

La veuve désolée télégraphia au frère du défunt qui arriva aussi rapidement que le permet le train omnibus qui va de Saint-Flour à Paris.

Ce fut une scène déchirante quand le voyageur fut mis en présence du pauvre défunt, une scène véritablement déchirante ! (Car ce serait un grand tort de croire que les instincts du lucre, si fertiles en l'âme de certains Auvergnats, abolissent chez eux tout sentiment du cœur.)

-Avez-vous au moins un portrait de lui ? fit-il à sa belle-sœur.

-*Hélache*, non ! je n'en ai *poigne*.

(Pour le restant du dialogue, prière au lecteur d'apporter lui-même l'accent auvergnat duquel la notation exacte me coûterait trop de peine et deviendrait, à la longue, monotone.)

-Pauvre frère! je vais aller chercher un photographe pour qu'il nous tire un souvenir de Pierre...

Le photographe manifesta de terribles exigences : il ne parlait de pas moins de trente francs pour se transporter à domicile, lui et son matériel.

-Mais, disait l'autre, il y a sur votre tableau en bas : *Portraits depuis 10 francs la douzaine*.

-Les portraits que je fais ici, dans mon atelier, oui ! Mais à domicile, c'est forcément plus cher.

Notre homme se gratte la tête, ainsi que le font les Auvergnats pour exprimer leurs sentiments perplexes.

(Cette coutume ne date pas d'hier, car César, dans ses *Commentaires*, raconte que Vercingétorix n'arrêta pas de se gratter la tête pendant tout le siège d'Alésia.)

Trente francs, dame, c'est une somme, pour de pauvres charbonniers !

Puis, brusquement :

-Bon, fit-il.

Et le voilà revenu au domicile funéraire, qui raconte la chose à sa belle-sœur.

-Donnez-moi un grand sac à braise, dit-il en matière de conclusion.

Quelques minutes après, le médecin des morts s'amène et très désinvolte, demande le défunt.

-Le défunt ! répond tranquillement la femme.

Il faut que vous l'attendiez un petit instant ; il est chez le photographe avec son frère.

HOMMAGE A JEAN DE BONNEFON le 2 août 2008

Dans la préface des *Menettes de Roumégoux*, livre d'Armand DELMAS qui connut un grand succès lors de sa publication en 1904, Jean de BONNEFON écrivait : « *L'Auvergnat ne devient méchant que quand il fait de la politique* ».

Pensait-il alors qu'il allait se lancer quelques années plus tard dans la vie politique locale, en se présentant avec l'étiquette radical-socialiste aux élections municipales de Calvinet ?

Ou considérait-il qu'il faisait déjà de la politique en publiant des articles dans les journaux nationaux et locaux depuis déjà longtemps ?

Le premier acte politique de Jean de BONNEFON en qualité de maire de CALVINET, moins de six mois après son élection, fut de desceller la croix qui coiffait la colonne de la fontaine publique du foirail de la commune, pour la remplacer par une *statue de la Liberté éclairant le Monde*.

Cet événement fit couler beaucoup d'encre dans la presse locale : c'est là que la plume, trempée dans le vitriol, a généré des propos outranciers, voire de la méchanceté. Mais elle fut plus le fait de journalistes (parfois signant leur article d'un pseudonyme) que d'acteurs de la vie politique (hormis peut-être le maire de Maurs Antonin FEL).

Ce n'est ni un homme méchant, ni un événement politique inacceptable que les Calvinétois ont célébré le 2 août 2008.

Grâce à l'association *GENS DU VEINAZES* créée en 1993, dont l'objet est notamment de valoriser le patrimoine du Veinazès, et avec le soutien de la mairie qui a bien voulu, à titre exceptionnel, mettre la salle du conseil à disposition pour une exposition sur Jean de BONNEFON, les Calvinétois ont commémoré le centenaire de la statue de la Liberté, en la réinaugurant.

Après une présentation historique dans la salle des fêtes fraîchement rénovée du village, plus de deux cent personnes se sont rendues autour de la fontaine recouverte d'un drapeau tricolore.

La statue a été dévoilée par Laura PIGANIOL, au son de la *Marseillaise des Paysans*.

Il ne faut voir ni un commando anti-de BONNEFON, ni une revanche divine dans la rupture prématurée du cordon, qui a empêché le dévoilement de la statue.....qui a fini par apparaître grâce aux efforts d'Edouard BOUYE, directeur des Archives départementales du Cantal, et de Philippe GUIU, perchés sur la fontaine !

Jean-Marie GASTON, poète de Calvinet bien connu, a déclamé le discours que fit Jean de BONNEFON le 2 août 1908, en faisant la part de la vérité historique et de la fantaisie de ce discours.

Puis, les participants sont partis sur les pas de l'ancien maire de Calvinet, en s'arrêtant à la Mairie (Jean de BONNEFON a été maire de 1908 à 1928), où se tenait l'exposition, qui a été ouverte du 2 au 4 août.

Ils se sont dirigés ensuite vers le *Faisan* demeure de Jean de BONNEFON, avant de se rendre à sa dernière demeure, au cimetière du village.

Dans le même cimetière, ils ont pu contempler la croix qui surplombait autrefois la fontaine, et qui fut mise en 1908 au centre du cimetière. Compte-tenu des agrandissements successifs, elle ne se trouve plus tout à fait au centre. La croix continuerait-elle, malgré elle, à faire de la politique ?....

A 18 H 00, une lecture d'archives par Edouard BOUYE et Daniel-Jean CASSAGNE avait lieu dans la salle des fêtes du village.

La journée fut clôturée par Edouard de BONNAFOS, maire de CALVINET.



Rendez-vous en juin pour découvrir votre nouveau bulletin !

Boîte à suggestions : Ce bulletin vous a plu ? un peu ? beaucoup ? pas du tout ? ... acceptez les critiques, c'est avancer ... notre réussite repose aussi sur les idées de chacun. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est Votre bulletin ... nous serons attentifs aux suggestions que vous pourrez nous communiquer. Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal ».

Certains d'entre-vous nous ont fait part de suggestions qui ont reçu l'approbation de la commission et qui figurent dans ce bulletin ... n'hésitez donc pas,

c'est avec plaisir que nous étudions toute proposition.

